

## Actions inscrites au plan de formation 2022-2023

### 1) Secteur REP+ :

- Concertations par école ou groupe scolaire ;
- Pilotage des actions avec les directeurs REP.

### 2) Formations et accompagnement des directeurs :

- Directeurs nommés à titre provisoire et nouveaux chargés d'école : une session à la rentrée 2022 ;
- Directeurs nommés à titre définitif :
  - nommés en juin 2022 :
    - 1ère session en juin 2022 ;
    - quatre sessions en 2022-2023 (P1, P2, P4, P5).
  - nommés en juin 2023 :
    - préparation à l'entretien pour l'inscription sur la liste d'aptitude ;
    - 1ère session en juin 2023.
- Formation continuée :
  - Compensation FC 2021-2022 : solde des journées dûes en période 1 à la rentrée 2022 ;
  - Sessions 2022-2023 :
    - Deux jours sur le temps scolaire remplacé ;
    - Compensation par report de la décharge si convocation sur le temps de décharge ;
    - Regroupement par secteur :
      - un jour fin de P1 début de P2 ; un jour en mars ;
      - 14 PE remplacés par session.
  - Evaluation d'écoles :
    - 44 directeurs.
  - Directeurs TER : une session.

### 3) Néo-titulaires et contractuels :

- Titulaires 1ère année : 4 jours ;
- Titulaires 2ème année : 2 jours ;
- Contractuels : 2 jours ;
- Contractuels alternants : 1 jour filé et quatre fois 3 jours massés ;
- PES : quatre fois 3 jours massés ;
- PESA : 1/2 tps filé.

### 4) ASH :

- Accompagnement à la préparation du Cappei :
  - 2 candidats.
- Dispositifs d'autorégulation :
  - Trois sites ;
  - Quatre sessions.
- Segpa :
  - Regroupement par bassin ;
  - Une session par bassin.

### **5) Plan français :**

- Groupe 1/2 des PE en cycle 1 :
  - 18 heures d'animation pédagogique ;
  - 6 heures d'observations croisées.
- PE en cycle 2 et PE en cycle 3 :
  - 6 heures d'animation pédagogique.

### **6) Plan mathématiques:**

- Groupe 2/2 des PE en cycle 1 :
  - 18 heures d'animation pédagogique ;
  - 6 heures d'observations croisées.
- PE en cycle 2 et PE en cycle 3 :
  - 6 heures d'animation pédagogique.

### **7) EPS :**

- Aisance aquatique :
  - Cycles 2, une session sur le temps des animations pédagogiques ;
  - Grandes Sections inscrits dans les plans français ou math : 1 session sur le temps scolaire remplacé.
- Savoir rouler :
  - Equipes d'écoles ;
  - 40 PE en cycles 2 et 3 : une session.
- Génération 2024 :
  - 60 écoles / 120 PE : une session.

### **8) LVE en classe**

- Accompagnement des équipes accueillant un intervenant ;
- Dispositif type Emile ;
- Préparation à la certification en français langue seconde.

### **9) Accompagnement du plan des CEC**

- une session par secteur de collège.

### **10) Partenariats**

- Conseil départemental / préfecture ; plan numérique :
  - écoles nouvellement dotées en tablettes ;
  - enseignants nouvellement dotés d'un TBI, VPI ou ETI.
- OCCE : coopérative scolaire, l'argent à l'école ;
- Projet scientifique ASTEP :
  - plan science ;
  - accompagnement par un étudiant polytechnicien.

### **11) Animations pédagogiques institutionnelles :**

- Cycle 2, 3 heures ;
- Cycle 3, 6 heures.